



## Le Saint-Siège

---

### **MESSAGE DU PAPE JEAN PAUL II AU RECTEUR DE L'ORDRE DE LA MÈRE DE DIEU**

*Au Révérend Père Vincenzo MOLINARO  
Recteur général de l'Ordre de la Mère de Dieu*

1. L'heureux anniversaire du IV<sup>ème</sup> centenaire de la remise de l'église de "Sainte-Marie au Portique", ainsi que de l'icône vénérée de la Bienheureuse Vierge Marie *Romanæ Portus Securitatis* - Port de la sécurité romaine - à votre fondateur, Giovanni Leonardi, par mon prédécesseur, Clément VIII, à travers le Bref *Apud Sanctum Marcum* du 14 août 1601, constitue pour votre Ordre un motif de célébration particulière et de joie. En cette circonstance, je suis heureux de vous adresser, Révérend Père, ainsi qu'à l'ensemble de la Famille religieuse des Clercs réguliers de la Mère de Dieu, mon salut et tous mes vœux, en m'unissant spirituellement à l'action de grâce commune que vous élevez au Seigneur pour les innombrables dons célestes que vous avez reçus depuis cet événement mémorable.

Cet événement avait été longuement attendu par votre Famille spirituelle naissante, dont les membres "firent vœux à la Bienheureuse Marie de jeûner la veille de ses fêtes commandées pendant une année, comme ils le firent" (C. Franciotti, *Chroniques de la Congrégation des Clercs réguliers de la Mère de Dieu fondée à Lucques en 1574* in *Archives des Clercs réguliers de la Mère de Dieu - Rome*, Ms. Armadio A, 3 partie, mars 33, p. 474). Ce fut un moment important car il inséra le nouvel Ordre au cœur de la catholicité et lui ouvrit des perspectives universelles.

2. Le document qui reconnaissait la présence des Clercs réguliers de la Mère de Dieu à Rome survint à un moment particulièrement positif pour eux. Du 30 novembre 1597 au 9 avril 1598 se déroula la visite apostolique à l'Ordre voulue par Clément VIII. Les documents d'époque parlent du "fruit qu'a retiré notre Congrégation" (G.B. Cioni, *Lettre* du 18 avril 1598, copie n. 36, in *Archives des Clercs réguliers de la Mère de Dieu - Rome*) de cette visite, qui, respectant pleinement les souhaits de Clément VIII, apporta l'unité et la clarté dans l'orientation du charisme de la petite communauté, confirma la confiance à l'égard de son Fondateur et imprima à la Congrégation un élan apostolique plus clairvoyant. Le désir de partir de Lucques vers d'autres terrains d'apostolat

plus vastes et correspondant aux exigences de l'époque, ne fut pas secondaire par rapport à ces résultats.

Dans ce contexte, la demande des fils spirituels à leur fondateur afin d'obtenir, à la première occasion, la possibilité d'exercer leur apostolat dans une église romaine se fit plus pressante. Des tentatives furent accomplies qui, même si elles n'aboutirent pas, firent apparaître clairement à d'importants personnages de la Curie le désir et surtout les mérites du R.P. Giovanni Leonardi. Parmi ceux-ci, le Cardinal Benedetto Giustiniani, qui estimait le saint, prit particulièrement à coeur leur requête. Il en parla à quelques Prélats importants, obtenant l'accord immédiat du Cardinal Bartolomeo Cesi, neveu du Pape Innocent IX et titulaire de l'église "Sainte-Marie au Portique" et de celle des Quatre Saints couronnés.

La prise de possession de l'église paroissiale "Sainte-Marie au Portique" eut lieu le 19 août 1601, mais la nouvelle de la remise du temple était parvenue en la veille de la Fête de l'Assomption, alors que l'Ordre s'appêtait à célébrer sa Patronne céleste. Le Fondateur l'accueillit avec foi et enthousiasme, en particulier parce qu'il y vit un signe de prédilection spéciale de la Vierge qui le conduisait, lui et ses fils, de la petite église "Sainte-Marie de la Rose" à Lucques, où l'oeuvre était née en 1574, à un sanctuaire qui lui était également consacré sur les bords du Tibre. Elle les engageait ainsi, comme l'écrivait votre Fondateur à ses religieux, à "répondre à tant de faveur en faisant de vous un présent spirituel à l'Epouse Vierge, en lui promettant d'abandonner une des plus importantes imperfections que vous avez, et, dans le domaine temporel, de lui venir en aide dans les choses communes" (G. Leonardi, *Lettre* du 24 août 1601, in V. Pascucci, *Lettres d'un fondateur*, p. 89).

3. Avec l'arrivée des Clercs réguliers de la Mère de Dieu débuta, pour "Sainte-Marie au Portique", une période de renaissance matérielle et spirituelle telle, que saint Giovanni Leonardi est considéré comme le troisième fondateur du sanctuaire, après mes vénérés prédécesseurs Jean I et Grégoire VII.

En particulier, la présence du saint, qui voulut rédiger, dès 1605, un abrégé de l'histoire et des traditions présentes autour du Sanctuaire, devint une référence significative et fit croître la dévotion mariale, établissant les bases de ce qui devait devenir plus tard un centre mariologique de piété, d'études et de recherches.

Les difficultés ne manquèrent pas. Les conditions structurelles du temple et des locaux annexes étaient en effet précaires. Ils se trouvaient dans un état d'abandon tel qu'ils semblaient être "une ferme ou une cabane de pasteurs". Les inondations du Tibre provoquaient une humidité malsaine et des infections dangereuses qui, en 1609, causèrent la mort de nombreux religieux, dont le Fondateur lui-même. Cela incita l'Ordre, à l'occasion de la Diète réunie pour élire le successeur de saint Giovanni Leonardi, tout en réitérant sa volonté de demeurer "dans cette église marquée par

tant de dévotion" à faire état de la situation difficile au Pape Paul V, en lui demandant "quelqu'autre retraite pour y abriter les malades et pouvoir s'y retirer en cas de danger" (A. Bernardini, *Chroniques*, III partie, p. 6).

Quelques années plus tard, le Pontife Alexandre VII, reconnaissant que le site sur lequel se trouvait "Sainte-Marie au Portique" était "trop entouré par le commerce et, de plus, sordide et vil, en somme peu approprié" voulut ériger sur l'un des lieux les plus beaux et les plus caractéristiques de Rome le temple de "Sainte-Marie in Campitelli" dans lequel cette Famille religieuse a établi, depuis plus de trois siècles, sa Curie généralice. En 1662, l'icône de Notre-Dame Romanæ Portus Securitatis fut transférée dans la nouvelle église qui prit pour cette raison le nom de "Sainte-Marie au Portique in Campitelli".

4. Je rends grâce au Seigneur pour le bien accompli au cours de ces quatre siècles par les membres de l'Ordre au service de ce sanctuaire marial et de la ville de Rome. Je souhaite que les célébrations du IVème centenaire de la remise de l'Eglise "Sainte-Marie au Portique" suscitent en chacun un élan renouvelé de sainteté et de service apostolique, en pleine fidélité au charisme de l'Institut et en effectuant une lecture constante et pleine d'amour des signes des temps.

Je m'unis bien volontiers aux Clercs réguliers de la Mère de Dieu qui, rendant grâce pour la protection de Marie, "Port de la sécurité romaine", désirent vivre cet événement comme une occasion pour repartir du Christ, fondant tout programme dans la perspective de la recherche permanente de la sainteté, mesure élevée de la vie chrétienne. Je les encourage en particulier afin que, guidés et protégés par la Mère de Jésus, ils s'engagent à faire de chaque communauté une école de communion, de fraternité et de service. C'est-à-dire qu'ils soient un véritable "port" pour ceux qui sont à la recherche de la vérité, de la paix intérieure et de l'amour divin.

Rappelant la Visite pastorale que j'ai pu accomplir le 29 avril 1984, et sur l'exemple de tant de mes vénérés prédécesseurs, je confie à nouveau l'Ordre de la Mère de Dieu tout entier, ainsi que les personnes qui fréquentent quotidiennement ce temple qui lui est consacré, à la protection céleste de Marie.

Avec de tels sentiments et spirituellement présent aux célébrations de ce jubilé, je vous donne de tout coeur la Bénédiction apostolique, porteuse de ferveur, de paix et de tout bien désiré.

*Du Vatican, le 25 juillet 2001*

---

